

Question écrite du 27 avril 2022 de Mmes Elena Ursache et Léonore Baehler et M. Denis Ruysschaert: «Estimation de l’empreinte carbone et des émissions de GES des nouvelles constructions en Ville de Genève».

Le Service Agenda 21 – Ville durable de la Ville de Genève estime que l’énergie et les bâtiments est le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre (GES) et regroupe 30% des émissions de GES, dont la majorité (23%) provient de l’énergie nécessaire pour chauffer les bâtiments. L’énergie et les matériaux nécessaires à la construction des bâtiments contribuent quant à eux à 7% des émissions de GES en Ville de Genève.¹

A la page 14 du *Bilan des émissions de gaz à effet de serre de la ville de Genève*, il est indiqué que «le patrimoine bâti contribue à plus de 29% au bilan carbone genevois. Cet axe comprend: la construction des infrastructures et des bâtiments publics et privés, les consommations d’énergie pour le chauffage et l’eau chaude sanitaire ainsi que la consommation d’électricité du parc bâti public et privé».²

En même temps, la Ville de Genève a adopté un certain nombre de mesures pour réduire l’empreinte carbone du secteur énergie et bâtiments (cf. mesures 16 à 24 de la *Stratégie climat de la Ville de Genève*³).

Compte tenu de l’urgence climatique et des engagements pris par la Ville de Genève de réduire les émissions de GES sur le territoire de la ville, nous souhaiterions obtenir les réponses aux questions suivantes:

1. En lisant les mesures 16 à 24 de la Stratégie climat, on remarque que la totalité des mesures se réfèrent à la consommation énergétique du patrimoine déjà bâti et qu’aucune mesure ne vise à réduire l’empreinte carbone de la construction de nouveaux bâtiments. Dès lors, quelles sont les mesures prévues pour réduire l’empreinte carbone de la construction même de nouveaux bâtiments?
2. Le calcul de l’empreinte carbone des nouveaux projets de construction en ville de Genève est-il effectué systématiquement et communiqué au Conseil administratif? Ces valeurs sont-elles également accessibles par les membres du Conseil municipal, et de quelle manière? Quels services peuvent nous renseigner sur ces valeurs? Quels services peut-on contacter pour obtenir les études d’impact environnemental des nouveaux projets immobiliers actuellement en cours en ville de Genève? (Les noms et coordonnées des responsables qui détiennent ces informations, y compris pour le PLQ Bourgogne, seront les bienvenus.)
3. Si l’estimation de l’empreinte carbone et des autres GES est disponible pour tous les projets de construction en cours en ville de Genève, quel est son niveau à ce jour (tous projets confondus), et quel est son pourcentage estimé pour le secteur énergie et bâtiments pour 2022-2023?

¹ «Quelle est notre empreinte carbone?» <https://www.geneve.ch/fr/actualites/dossiers-information/changement-climatique-geneve/comprendre/empreinte-carbone>

² *Bilan des émissions de gaz à effet de serre de la ville de Genève*.
<https://www.geneve.ch/sites/default/files/2022-02/bilan-emissions-gaz-effet-serre.pdf>

³ Stratégie climat de la Ville de Genève <https://www.geneve.ch/sites/default/files/2022-03/strategie-climat-liste-mesures-ville-geneve.pdf>